



CODIR GESMA 17/04/2021



Présents, en visio : , C. Bolliger, Y. Chevalerias ,F. Boerkmann, JL Maroyer, C. Chamoulaud, , D. Lachgar, A.François, C. Jouin,

Invités en visio : Dubois JC

Excusés : M. Vergnaud, R. Tallet, C Prégniard , Glappier E,

Absents: N. Mokrani

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/25711/creator/7575/hash/a6ba6bb069e0ac2bb4da639e325732a07300ccf9>

Ordre du jour

Approbation du précédent codir

- CR codir du 06/03/21 : validé ☑ diffusion site Gesma

Suivi administratif et financier

- Recettes-Dépenses :
- **Adhésions** : adhésions-licences GESMA
- **Covid**:
 - **Défiscalisation du prix de la licence**..:juste une proposition d'un sénateur, en attente d'une décision gouvernementale.
 - **Justificatif de déplacement** : le club determine les lieux de réalisation d'activité et les adherents peuvent ainsi se déplacer même au delà des 10 km
- **Forum du sport** : 4 et 5 /09

Non abordés

- Montauzier
- Défraiements :
- AG extraordinaire : à faire avant la nouvelle saison. Faire modification du RI.

Été actif :

CHALAIS: : 22 JUILLET
MONTMOREAU:: 29 Juillet
PONTAROUX: : 4 AOÛT
ROUILLAC: : 23 Juillet et 3 Août

La Rochefoucauld : Pas de nouvelles
Gestion par Christian Jouin et Angélique.
Si contraintes sanitaires, envisager une solution d'activités (dans l'eau) ludique, de type NAP.

Prochain CODIR : Avoir des idées d'activités
Faire mail aux encadrants pour se positionner sur implication dans cette activité ☑ Christian
Prévoir pour les encadrants pour l'après séance : Restaurant ☑ voir codir de septembre 2019.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Secrétariat

- Demande de subvention de la ville d'Angoulême 2021 faite, en attente

Fourgon

- Ancien fourgon : fin des remboursements en 2021 (1750€), échéancier envoyé par Yvon à Annie.

Piscines

- Nautilus est fermé au minimum jusqu'au 01/06 → donc à priori pas d'ouverture cette saison

Tiv

Facture payée et débitée : 1144,51 €

Matériel

Achats envisagés :

- **Combinaisons** : faire un second point des combinaisons à garder et les tailles ; Acheter environ 5 combinaisons (taille M et taille S), voir si on peut acheter des combinaisons de seconde main d'un club
- **Boussoles** : 4
- **Ordinateurs** : Non
- **Matériel PSP** : Achat évalué à 350 €. A plutôt mutualiser avec le CODEP, permettant ainsi à plusieurs clubs de les utiliser, voire de faire des séances en commun. En demander l'accord préalable au CODEP. Christophe en parle à Yann Calvez pour accord.
Ce matériel serait stocké au-dessus des cages de stockage pour être accessible au CSAR également.
- **Équipement Nitrox** : achat d'un mano détendeur spécifique O2(60 €) + une lyre de transfert (390 €)
- **Bouées de signalisation de NAP** : en acheter quelques uns
- **Combinaison de nage** : à voir
- **Flotteurs** : à voir

Rappel : Subvention CODEP : le Département verse 3 000 € au CODEP et le CODEP doit également mettre le même montant.

Ensuite le CODEP répartit la subvention en fonction du nombre de licenciés.

Chaque club doit donc acheter le double du montant de la subvention allouée.

Retour du matériel :

- **Retour du matériel** :
Suite à des difficultés à récupérer le matériel (emprunt sur 1 an) et à du matériel non retrouvé (3 blocs les années précédentes) JC se propose de s'occuper du matériel Club : Blocs. détendeurs, stabs. Matériel situé dans une pièce fermée à clé.
Seulement 3 personnes seront autorisées à faire la distribution du matériel, affichage des n° téléphones sur la porte : JC(chef) + Christian C + Christophe.
Trois double de clés à faire ☐ François
Information à transmettre à tout le monde (☐ Christian J)...à mettre dans le RI et à diffuser lors des inscriptions.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

- Clés du local : Inventaire à faire xx Christian J fera un mail (cadres) pour demander d'attester les possessions des clés : local et nautilis.

Informations diverses

- Vêtements : logo dos ou cœur disponible au prix de vente = 5 €

Formations techniques

- Point sur les formations :
 - Niveau 1 : Pas de nouvelles
 - Niveau 2 : En cours, et plongée technique (de reprise) à Saint Lin le 20&21/03.
 - Niveau 3 : Pas de nouvelles
 - Niveau 4 : En cours, théorie validée pour les trois postulants du Gesma : Angélique, Estelle, Cédric.
Proposition a été faite d'organiser des entraînements (nage et plongée) en milieu naturel. Faire mail (xx François) pour connaître dates et proposer deux sorties.
 - MF1 : Richard Tallet, en stand-by pour l'instant, examen prévu Juillet 2021, souhaiterait faire des pratiques en milieu naturel, doit contacter Olivier pour éventuellement aller sur Saint Lin (?)
 - Passerelle FFESSM/PADI : plutôt la prochaine saison, réflexion à terminer au plus tard en Juillet 2021
 - Sorties : Saint Lin-N4 (08/05&13/06), Hendaye-N4/N2 (19 et 20/06)
- Carrière Roulet

Actuellement : les frais de formation sont fixes à 96 € quel que soit le niveau. Une partie des plongées des encadrants est ainsi prise en charge. On pourrait proposer :

- Niveau I : 96 €
- Niveau II : 108 €. Envisager le prêt du livre niveau II
- Niveau III : 108 €

Roulet :

- Temperature à 10 °C
- Plus de visi à partir de 15 m
- peut permettre de faire un peu de formation avec un élève / un cadre
- Paiement de la carrière :
 - 150 € facturé par demi journée
 - Philippe Fardel voit auprès des propriétaires de la carrière pour une défiscalisation

Apnée

-

NAP

PSP

- Il serait bien de faire un inventaire du matériel du club pour l'utiliser dans les formations

Site / Page Facebook/Instagram

- Site wordpress : Dominique, Christophe, Richard xx xx Formation à faire en présentiel,
- Facebook : Christophe

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

- Instagram : Proposition de Ana et Axelle

Bio / Sorties

- Sicile : annulé, avoir de 81 € par personne pour les plongeurs
- Egypte : reporté du 5 au 12 juin 2021...En attente des mesures applicables en juin
- Annie a fait une demande pour Septembre : *île de Groix et des épaves* : WE 17 au 20 sept
- Lavandou mai 2021 : Annulé
- Marseille : 2 au 6 juillet (7 plongées).

Important : l'acompte de 1000 € payé (par le GESMA) pour Calamontjoi 2020, est basculé sur cette sortie (SUBOCEA); ce qui évite d'attendre fin novembre 2021 pour se faire rembourser.

Merci d'essayer d'éviter de programmer des sorties techniques sur ces dates.

Bord de la Charente

Le Grand Angoulême a un projet de station sport nature sur le plan d'eau et ce projet pourrait être étendu jusqu'à Bourgines : aménagement des berges, nettoyage...à suivre.

Pour l'instant le Gesma et le club d'aviron souhaite ensemble profiter du fleuve : Nous devons faire attention lorsque nous nageons, surveillance régulière.

Nettoyage de la Charente

Organisation d'une journée de nettoyage du fleuve comme cela se faisait les années passées (voir CSAR, ACERS, etc).

Cette organisation ne peut être réalisée par un club de plongée. Il faut donc passer par une association telle que « pêcheurs, aviron, canoë » et la journée doit être déposée en Préfecture.

Impliquer le club de canoë, pour ramener les déchets sur les berges.

Richard/Christian J/Yvon/Christian P(sécu)-Glappier E sont chargés de s'occuper de l'organisation de cette journée.

Contactez les fédérations de pêcheur pour l'organisation

Eric Glappier gère l'organisation

Période souhaitée : septembre, octobre

Questions diverses

- Scellement de la barrière d'entrée : prévue en 2021

Fin de réunion : 12.25

Prochaine réunion le: non fixée

La secrétaire de séance :

Dominique Lachgar

le président :

François Boerkmann

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen